



Association Internationale des Maires Francophones et Fondation Bill & Melinda Gates

## **Invitation à soumissionner**

**Objet : recrutement d'un bureau d'experts pour mener une étude sur l'« *Etat des lieux de la décentralisation des politiques d'assainissement et de la législation* » sur l'étendue de la RDC**

L'AIMF et la Fondation Bill & Melinda Gates ont signé en mars 2017 un partenariat pour développer une « Initiative pour l'amélioration des services urbains clés dans les secteurs sociaux ». Premier partenariat entre cette grande Fondation nord-américaine et le réseau des élus locaux francophones, cette Initiative a permis d'appuyer, entre 2017 et 2021, la mise en place de 15 projets pilotes en 4 ans.

L'accord de partenariat est renouvelé en 2022. Capitalisant sur les réussites de la phase 1 « ISSV », ce programme vise à soutenir la mise à l'échelle des interventions à l'échelle de 6 pays d'intervention, dont la République Démocratique du Congo (aux côtés du Burkina Faso, du Cameroun, de la Guinée, de la Mauritanie et du Niger). Cet approfondissement élargira le travail sur la Gestion des Boues de Vidange autour des approches d'assainissement inclusif à l'échelle de la ville (modèle CIWIS).

Le programme sera conduit en partenariat avec la Plate-Forme des Autorités Locales des Pays des Grands Lacs (PALPGL).

La PALPGL est une organisation non gouvernementale de droit Rwandais créée par les maires ou responsables des Pays des Grands Lacs : Kinshasa, Bujumbura, Kigali, des villes et districts frontaliers : Goma-Bukavu, Rubavu-Rusizi et territoire d'Uvira. Son siège est situé dans le district de Rusizi, Province de l'Ouest, en République du Rwanda. L'Organisation a pour objet d'approfondir le dialogue entre ses membres afin de: contribuer à la consolidation de la paix, améliorer les conditions de vie des populations, développer l'agriculture, promouvoir la coopération socio-culturelle, renforcer le dialogue entre les Autorités Locales des Pays des Grands Lacs, mettre en œuvre des projets intégrateurs concrets au service des populations, renforcer la prise en compte des autorités locales dans les programmes portés par les acteurs internationaux et renforcer la coopération transfrontalière dans ses domaines de compétence.

C'est dans ce cadre que la PALPGL cherche à recruter un bureau d'experts pour mener une étude sur l'« *Etat des lieux de la décentralisation des politiques d'assainissement et de la législation*. » sur l'étendue de la RDC.

L'objectif principal de cette étude est d'évaluer le rôle que peuvent jouer les entité locales en matière de maîtrise d'ouvrage de l'assainissement inclusif (CIWIS), d'analyser le cadre juridique du pays en matière de décentralisation des services d'assainissement, d'en évaluer la pertinence et l'efficacité et de proposer des mesures correctives en vue de clarifier la place, le rôle, et le pouvoir des collectivités territoriales dans ces domaines par rapport aux engagements nationaux et aux standards internationaux. Ces recommandations seront

compilées dans une synthèse de plaidoyer pour les entités territoriales (Pays, villes, communes, ...) et en particulier la PALPGL.

La PALPGL invite, par la présente, les soumissionnaires intéressés, à présenter leurs propositions d'offres de services et CV suivant les spécifications et conditions présentées dans cette invitation.

## **QUELQUES INFORMATIONS**

### **I. COMPETENCES, QUALIFICATIONS ET MANDATS DES CONSULTANTS**

#### **IV.1. Compétences et qualifications**

Le(s) consultant(s) devra (devront) être un bureau d'études ou un chercheur expert avec 2 assistants, reconnu (s), spécialisé(s) dans l'analyse des textes juridiques avec une bonne expérience dans le domaine des études sur la décentralisation et/ou l'assainissement (5 ans minimum). Les rôles et responsabilités de chacun de ces personnels clés doivent être clairement définis ainsi que le nombre de jours de travail qui sera fourni par chacun durant la période d'étude dans la proposition technique.

La PALPGL invite, par la présente, les soumissionnaires intéressés, à présenter leurs propositions d'offres de services et le CV suivant les spécifications et conditions présentées dans les termes de référence en annexe et ce au plus **tard le 22 Mai 2023** à 22h59, GMT+2

#### **IV.2. Mandat du bureau d'experts**

Tous les documents et outils seront soumis à l'approbation de l'équipe de la PALPGL et à l'AIMF avant d'être considérés comme livrables.

Plus précisément, les livrables suivants sont attendus du prestataire :

- Avant la réalisation de l'étude : la méthodologie révisée incluant le calendrier actualisé et les outils de collecte des données sur le terrain. Le prestataire retenu présentera les outils adaptés à la méthodologie adoptée, que le projet validera lorsque tous les éléments nécessaires auront été pris en compte ;
- Pendant la conduite de l'étude : Un draft reprenant les tendances des résultats après la collecte des données ; une liste des acteurs concernés par ville ;
- A la fin de l'étude : la base des données, le rapport final d'étude d'évaluation et de mise en conformité du cadre juridique relatif aux services d'assainissement, avec une attention spécifique concernant la GBV et l'assainissement inclusif.

**Le projet de rapport devra être d'environ une vingtaine de pages (texte principal) hors annexes.**

## II. DUREE DE L'ETUDE ET CALENDRIER

### V.1. Durée de l'étude

La consultation durera au maximum Quatre mois (4) mois à compter de la date d'entrée en vigueur du contrat. Le consultant sera sous la supervision directe du Secrétariat Exécutif de la PALPGL et en étroite collaboration avec ses assistants en charge de la question de l'assainissement et en charge de la question genre.

### V.2. Calendrier

Le bureau d'étude présentera son travail selon le calendrier suivant :

**Semaine 1:** Rencontres avec le coordonnateur de la PALPGL et son équipe, autres réunions avec les partenaires, examen des dossiers, visites de sites, collecte de données, analyse;

**Semaine 2:** Atelier de cadrage méthodologique et des outils à utiliser dans l'étude ;

**Semaine 3-9:** Collecte des données, analyse des données et production du draft sur les premières tendances des résultats, la base des données nettoyée et la liste des contacts par ville et entité territoriale et soumission des documents à la PALPGL pour commentaires

**Semaine 10-12:** Présentation et soumission du draft du rapport final à la PALPGL pour commentaires;

**Semaines 13-15:** soumission du document final d'étude en tenant compte des commentaires et corrections de la PALPGL et à l'AIMF; Et soumission du rapport financier pour solde

**Semaines 16:** Remise définitive du rapport d'étude financier et paiement du solde.

Le bureau d'étude mobilisera ses ressources pour la conduite des collectes des données sur le terrain, notamment enquêteurs et superviseurs. Il peut organiser son équipe selon sa stratégie d'exécution du contrat.

## III. AUTRES INFORMATIONS

### VI.1. Paiements

Les paiements se feront par transfert bancaire de la manière suivante :

- 30% après la signature du contrat
- 40% après la validation de la méthodologie et des outils qui seront utilisés dans le cadre de l'étude ;
- 30% après l'acceptation et l'approbation du rapport final de l'étude et validation du rapport financier.

## VI.2. Évaluation des offres

Les offres seront évaluées de la manière suivante :

- Offre technique : 70 points incluant 30 points pour les compétences et expériences des personnels clés et 40 points pour la méthodologie proposée et pour la qualité globale de la proposition notamment la compréhension des TDR, les méthodes et outils, et l'organisation du travail.
- Offre financière : 30 points en lien avec la proposition technique.

## VI.3. Comment postuler

Par mail uniquement.

Pour répondre à cet appel, les bureaux d'experts doivent envoyer les éléments (1) et (2) à l'adresse suivant : [se.palpgl@gmail.com](mailto:se.palpgl@gmail.com) avec copie à [jimily@caliconseil.fr](mailto:jimily@caliconseil.fr), [a.ardesi@aimf.asso.fr](mailto:a.ardesi@aimf.asso.fr) et à [a.lazare@aimf.asso.fr](mailto:a.lazare@aimf.asso.fr).

La date limite est fixée au **22 Mai 2023 à 23h59 (GMT+2)**.

L'objet du mail doit commencer par le mot « **Candidature\_recrutement d'un bureau d'experts Est RDC** ».

Les candidatures soumissionnées doivent comprendre les éléments suivants :

- (1) Un fichier PDF contenant l'offre technique
  - Note conceptuelle : contexte et justification relatifs à la compréhension de l'offre, proposition méthodologique de l'étude et le calendrier (format fiche de prestation). 10 pages maximum.
  - CV des intervenants principaux à l'étude démontrant l'expérience dans le domaine de l'étude. 4 pages maximum par intervenant principal.
- (2) Un fichier PDF contenant l'offre financière détaillée au modèle de votre choix.

Tout besoin d'information ou clarification supplémentaire relative au présent appel d'offre peut être obtenu à l'adresse mail : [se.palpgl@gmail.com](mailto:se.palpgl@gmail.com) jusqu'au plus tard le 10 Mai 2023 avec mention : « **Information\_recrutement d'un bureau d'experts** ».

Fait à Rusizi, le 27 Avril 2023

